«Daniel Dubois et Jean-Jacques Lasserre - Débat sur la situation et l'avenir de l'agriculture « Faisons confiance à nos agriculteurs ! »»

06/10/2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Débat sur la situation et l'avenir de l'agriculture : Daniel Dubois, sénateur de la Somme et Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées Atlantiques « *Faisons confiance à nos agriculteurs* ! »

Daniel Dubois, sénateur de la Somme, et Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées Atlantiques, sont intervenus au Sénat à l'occasion du débat sur la situation et l'avenir de l'agriculture. Pour Daniel Dubois, « Nous devons faire confiance à nos agriculteurs et stopper la surenchère normative ». Jean-Jacques Lasserre affirme qu' « il y a des solutions. Ne les opposons pas, au contraire, il faut les valoriser ».

Daniel Dubois a abordé la question des normes, *« qui constituent un véritable frein à la compétitivité du secteur. Les procédures administratives, trop complexes et trop longues, rigidifient un système qui devrait être assoupli ».*

Avec l'abandon des quotas, les agriculteurs sont devenus des acteurs économiques à part entière : *« Ils sont confrontés à une concurrence mondiale, face à laquelle nous ne pouvons pas les désarmer. Ce sont des acteurs économiques responsables. Ils sont pleinement conscients de l'impact de leur activité sur leur écosystème »* souligne Daniel Dubois.

Daniel Dubois a appelé à « *faire confiance à nos agriculteurs* ». Leur faire confiance, *« c'est engager un réel dialogue avec la profession avant l'établissement de nouvelles normes. C'est ne pas se satisfaire d'un moratoire sur les normes jusqu'en mars 2016 comme l'a annoncé le Premier ministre. C'est remettre a? plat la règlementation actuelle, identifier tous les cas de sur-transposition des directives européennes, et annuler toute surenchère. C'est réfléchir à un nouveau système de régulation interne qui puisse anticiper les crises. Ce système pourrait prendre la forme d'une exonération fiscale d'une partie des bénéfices, les bonnes années, pour compenser les mauvaises, sur un roulement de 7 ans ».*

Pour Daniel Dubois, la question de l'avenir de notre agriculture recoupe celle de l'avenir de nos territoires ruraux : *« Prévoir et améliorer cet avenir, c'est avoir une vision de la ruralité. Le bien-être et l'équilibre économique pour l'agriculture implique un développement raisonné et harmonieux de nos campagnes »*.

Jean-Jacques Lasserre regrette l'opposition entre circuits courts, agriculture biologique et agriculture dite intensive *: « Nous devons trouver les moyens pour que ces deux modèles puissent s'épanouir de concert ».*

La relation entre l'agroalimentaire et la distribution nécessite d'être retravaillée et codifiée : *« nous pouvons améliorer la situation en restaurant des relations de confiance avec l'industrie agroalimentaire afin d'évoquer avec elle les meilleures*

conditions de maintien de l'agriculture. Travaillons en profondeur la notion de contrats » a proposé Jean-Jacques Lasserre.

Le sénateur a également évoqué la sauvegarde des outils de production : *« les outils de production individuels, collectifs, deviennent totalement inadaptés et obsolètes. Sur l'hydraulique, faisons preuve de lucidité et de dynamisme. L'eau restera toujours un facteur de développement, de garantie. L'équipement des exploitations agricoles devient quasi impossible. Pour les bâtiments d'élevage, l'intervention de l'Etat, celle des régions, désormais renforcées sur un plan économique et responsables de la gestion des fonds européens, l'intervention des départements qui garderont leur responsabilité, méritent d'être mises en cohérence sur l'ensemble du territoire français. ».*

« La situation que nous connaissons justifie amplement la préparation d'une nouvelle loi sur l'agriculture » a conclu Jean-Jacques Lasserre.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC